

VILLE DE



LA ROCHE-EN-ARDENNE

La Roche-en-Ardenne, le 27.03.2023

PAUL & PICARD
Notaires associés
Rue des Evêts, 5
6980 LA ROCHE EN ARDENNE

V. réf. : 8384/AP
N. réf. : GG/rg/urb/Notaire.
Dossier traité par : Roland Gillet - Tél. : 084/24.40.31
Coût : 40 €

Maitres,

En réponse à votre demande de renseignements, nous pouvons vous communiquer que les parcelles cadastrées La Roche-en-Ardenne, 1^{ère} Division, Section C, n° s 44 C et 44 D sont situées :

- en zone d'habitat au plan de secteur Marche-La Roche.
- dans le périmètre du « Parc Naturel des Deux Ourthes ».
- en zone d'assainissement collectif au PASH approuvé par AGW le 10.11.2005.
- en bordure d'une voirie publique équipée en eau et en électricité.
- en zone résidentielle de transition (densité 3) au schéma de développement communal entré en vigueur le 05.06.2016.

Un permis d'urbanisme relatif à la transformation et l'extension du bâtiment a été délivré le 01.04.2020. Aucune infraction urbanistique n'a été portée à notre connaissance.

Une déclaration de classe 3 relative à l'exploitation d'une citerne à gaz aérienne a été enregistrée le 05.05.2021.

Pour les autres points, il peut être répondu « néant ».

Les renseignements ci-avant vous sont fournis à titre indicatif.

Veuillez agréer, Maitres, l'expression de nos salutations distinguées.

Par le Collège


Carine Devuyst
Directeur général


Guy GILLOTEAUX.
Bourgmestre